



Assemblée générale ordinaire du 4 mars 2017

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Me voici donc, pour la cinquième année consécutive devant vous, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association du Beau. Une fois encore, vous avez répondu à l'invitation qui vous a été adressée, manifestant ainsi l'intérêt que vous portez à la vie de notre association. Soyez-en toutes et tous chaleureusement remerciés !

Revoyons rapidement ensemble ce que nous avons vécu au cours de l'année écoulée et commençons par les séjours de vacances d'enfants que nous avons organisés.

En 2016, certains petits séjours ont dû, une fois de plus, être annulés par manque d'inscriptions.

Les difficultés rencontrées pour assurer un minimum d'inscriptions sur nos petits séjours, s'accompagnent souvent du constat que de plus en plus d'enfants présentent des comportements pour lesquels nos animateurs ne sont pas préparés...

Alors... Devrons-nous privilégier l'organisation des séjours d'été et renoncer à ceux proposés pendant les petites vacances, au bénéfice de mises à disposition de nos locaux pour des groupes ?

Gardons-nous cependant d'oublier que les "colos" restent encore et toujours une extraordinaire occasion de faire vivre aux plus jeunes, des temps de loisirs et de découvertes, doublés de projets sociaux et éducatifs qui ont un grand mérite : celui de permettre à l'enfant de se construire en dehors du cadre familial et de lui offrir une expérience de vie en communauté qui, indéniablement, le transformera et le fera grandir.

Et reconnaissons ici encore, la qualité de l'encadrement et le sérieux du travail accompli par nos équipes de direction, d'animation et de services qui, par leurs compétences et leur dynamisme, participent de manière incontestable à la réussite de ces séjours de vacances d'enfants. Qu'ils en soient toutes et tous vivement remerciés !

Les séjours d'été n'ont fort heureusement pas confirmé nos craintes.

Sans noter toutefois une recrudescence marquée, on a pu constater une stabilité, voire une légère progression des effectifs d'enfants inscrits.

Le rapport d'activités qui vous sera présenté dans un instant, vous donnera des informations chiffrées sur les résultats de cette période.

Il vous renseignera également sur l'activité concernant les mises à disposition de nos locaux.

Les demandes de locations ne faiblissent pas et les 52 week-end que compte une année ne suffisent pas pour répondre aux attentes...

L'année 2016 n'a pas été marquée par des "grands travaux".

Les réductions de recettes de l'année précédente, liées à la baisse des inscriptions sur les séjours, ainsi qu'à la diminution du nombre de stages de formation organisés par l'UFCV, nous ont incités à la prudence. Mais l'attention portée à la limitation des dépenses a permis de redonner des couleurs à notre trésorerie et n'a pas empêché la réalisation de nombreux petits travaux d'entretien ou de réparations, assurés comme à l'accoutumée, par les bénévoles dynamiques et efficaces, au cours de différents week-end.

Des équipes de l'association "Jeunes et Cité" de Laxou et Maxéville ont également participé activement à des travaux de nettoyage des abords et d'entretien des lieux.

Il nous faut maintenant engager rapidement les travaux inscrits au nouveau plan quinquennal validé en 2016. Les promesses de subventions obtenues de la part de nos partenaires qui sont : le Conseil Régional, la CAF et le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, que nous remercions vivement pour leur aide financière indispensable à la poursuite de nos projets, vont permettre le démarrage d'une première tranche de travaux portant sur l'extension de la cuisine et la mise aux normes "accessibilité" de nos locaux.

Un grand merci également à Monsieur le député Hervé FERON qui nous avait promis un soutien financier et qui nous a attribué une subvention correspondant à environ la moitié du montant des travaux de rénovation de l'ensemble des persiennes de la maison.

Pour terminer ce propos, je reprendrai quelques phrases extraites du rapport moral que je vous avais présenté en 2013 :

"Il nous faut changer certaines de nos habitudes, notamment en prenant conscience que la réussite de notre action n'est pas seulement l'affaire de quelques-uns, mais bien de toutes et de tous, membres du Conseil d'Administration et plus largement membres de l'Association. Il faut que puissent être intégrées régulièrement dans notre Association des forces vives, prêtes à prendre des engagements et avec qui nous devons partager responsabilités, décisions et actions".

Nous avons aujourd'hui la chance de compter parmi les membres du Conseil d'Administration de notre Association, des femmes et des hommes "neufs", bien que déjà porteurs d'une expérience associative riche et constructive.

Des initiatives ont été engagées, des commissions travaillent, des projets sont à l'étude, un plan de communication est en cours d'élaboration...

En cette année 2017, 60 ans nous séparent des premières "colos" organisées au Beau... Que de chemin parcouru... !

Riche de son histoire, forte de ses valeurs, animée par des femmes et des hommes de conviction, l'association du Beau peut regarder l'avenir avec confiance pour de nombreuses années encore.

Pour ma part, ayant assumé la présidence de l'association du Beau pendant cinq ans et soucieux de donner toute sa place à cette nouvelle génération, j'ai décidé de mettre un terme à mon mandat d'administrateur et par voie de conséquence, à celui de président.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont eu à cœur de m'accompagner dans cette mission !

Merci à vous, tous !